

NON A L'OUVERTURE D'UN CAMP D'INTERNEMENT DES ETRANGERS !

Pétition contre l'ouverture du centre de rétention du Mesnil-Amelot 2

La construction du nouveau centre de rétention du Mesnil-Amelot (77) est quasiment achevée. L'ouverture est prévue dans quelques semaines. Avec 240 places de rétention, ce centre sera le plus grand de France. Il s'ajoutera au premier centre de rétention du Mesnil-Amelot de 140 places.

L'entrée en fonction de ce véritable camp marque une nouvelle étape de ce que les associations de défense des droits des migrants ont qualifié depuis 2004 d'industrialisation de la rétention. D'exceptionnel, l'enfermement des personnes en situation irrégulière devient peu à peu un mode de gestion des populations migrantes.

Le centre de rétention comptera 240 places dont 40 places réservées aux familles. Il est organisé en 6 unités de vie de 40 places autour de deux bâtiments administratifs jumeaux eux-mêmes reliés par une passerelle de commandement. Une double enceinte grillagée et barbelée entoure l'ensemble du camp. Des dizaines de caméras, des détecteurs de mouvements s'ajoutent à cet univers carcéral.

Comme pour le centre de rétention de Vincennes, l'Administration utilise la fiction de deux centres de rétention côte à côte pour contourner la limitation de capacité d'un centre de rétention à 140 places.

La construction envisagée de salle d'audiences à proximité immédiate du camp, instituera une justice d'exception pour les étrangers qui y sont enfermés, loin de tout regard de la société civile.

Un centre de 240 places représentent une moyenne de 40 arrivées par jour (c'est par exemple ce qui était le cas à Vincennes avant l'incendie du 22 juin 2008). Cet univers est celui de l'anonymat, de la déshumanisation des personnes. Comme la situation de Vincennes l'a montré, le non-droit, les violences, les auto-mutilations et les tentatives de suicide seront, encore plus qu'ailleurs, le résultat quotidien de cet internement.

Les associations signataires dénoncent cette criminalisation des migrants et s'opposent à l'ouverture de ce camp. Elles appellent les citoyens, les élus à se mobiliser pour empêcher le développement de l'internement administratif des étrangers.

Premiers signataires :

Anafé, ADDE, Emmaüs-France, Gisti, La Cimade, MRAP, le Syndicat de la Magistrature